STATE OF NEW YORK | EXECUTIVE CHAMBER

ANDREW M. CUOMO | GOVERNOR

Pour publication immédiate : 10 juin 2014

LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE UNE AUGMENTATION DU FINANCEMENT POUR SOUTENIR LES ORGANISMES D'EDUCATION SPECIALISEE

Les écoles accueillant des enfants aux besoins spéciaux recevront une augmentation de 3,8 pour cent des taux de remboursement

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que les organismes d'éducation spécialisée recevront une augmentation de 3,8 pour cent des taux de remboursement. Les écoles bénéficiant de cette augmentation accueillent des élèves aux besoins divers et complexes, qui n'ont pas pu réussir dans les milieux scolaires traditionnels. Les élèves de ces écoles vivent des situations telles que des traumatismes, des problèmes de santé mentale, l'abus de substances, des handicaps émotionnels ou physiques, ou sont impliqués dans des processus de justice des mineurs, des services sociaux ou du système d'aide à l'enfance.

« L'Etat de New York est ravi d'augmenter son soutien aux organismes d'éducation qui apportent une assistance essentielle aux écoles qui travaillent étroitement avec les enfants aux besoins spéciaux », a déclaré le Gouverneur Cuomo. « Un grand nombre de ces écoles représentent une bouée de sauvetage pour les parents et les communautés, offrant des services au-delà de la classe pour soutenir les élèves qui font face à un ensemble de difficultés particulières. Cette augmentation est un coup de pouce crucial pour les organismes d'éducation spécialisée, et qui reconnaît le rôle important que jouent ces écoles pour les enfants de l'Etat de New York. »

Les organismes qui bénéficieront de cette augmentation sont :

- Les écoles 853, créées par le Chapitre 853 des lois de 1976, et opérées par des organismes privés, qui offrent des programmes de jour et/ou résidentiels pour les élèves handicapés. Il existe actuellement plus de 120 écoles de ce genre qui ensemble accueillent des milliers d'élèves. Une liste de ces écoles est disponible ici.
- Les districts scolaires de la loi sur l'éducation spécialisée, qui sont des écoles publiques créées par une action particulière de la législature dans le but d'offrir des services éducatifs aux

élèves qui résident dans des institutions d'accueil d'enfants. Il existe dix écoles de ce genre, qui ensemble accueillent des centaines d'élèves. Une liste de ces écoles est disponible ici.

Un grand nombre d'élèves de ces écoles y sont placés en dernier ressort, dans l'éventail des services. Les écoles offrent une gamme de soutiens au-delà des services éducatifs pour que les élèves puissent briser le cycle des traumatismes.

Les frais de scolarité de ces écoles sont basés sur les coûts admissibles réels. Cette année, comme approuvé par la Division du Budget, le calcul des tarifs comprendra une augmentation du facteur de tendance de 3,8 pour cent en reconnaissance des augmentations des dépenses scolaires.

Le Commissaire de l'Education de l'Etat de New York, John B. King, a déclaré : « Le Conseil des Régents a recommandé une augmentation importante du financement pour les districts scolaires de la loi sur l'éducation spécialisée et les écoles du Chapitre 853, pour qu'ils puissent offrir des programmes d'éducation spécialisée essentiels à nos enfants d'âge scolaire les plus gravement handicapés. Je me réjouis de l'augmentation annoncée aujourd'hui qui apportera une aide financière et une souplesse plus que nécessaires à ces programmes essentiels. Nous continuerons de travailler avec le Bureau du Gouverneur et la Division du Budget pour assurer la stabilité du financement de ces écoles, qui offrent des programmes et services essentiels aux élèves aux besoins spéciaux. »

Le Président de l'Assemblée, Silver, a déclaré : « Les écoles 853 et les districts scolaires de la loi sur l'éducation spécialisée offrent de précieux environnements d'apprentissage alternatifs aux élèves aux besoins spéciaux. L'Assemblée s'est longtemps engagée à offrir un soutien à ces institutions et a inclus un investissement crucial dans la proposition budgétaire de la chambre au début de l'année. Alors que nous n'avons pas pu parvenir à un accord avant l'adoption du budget finalisé de l'Etat, l'annonce d'aujourd'hui d'une augmentation des taux de 3,8 pour cent est un investissement fort et important dans ces écoles essentielles. Je voudrais féliciter la Députée Cathy Nolan et la Députée Shelley Mayer pour leur excellent travail et leur engagement pour assurer que les Ecoles 853 et les districts scolaires de la loi sur l'éducation spécialisée ont les ressources dont elles ont besoin pour continuer d'offrir une éducation de qualité aux élèves aux besoins spéciaux. »

Le Président de la Conférence démocratique du Sénat, Andrea Stewart-Cousins, a déclaré : « Nous avons une obligation en tant qu'agents de la fonction publique d'assurer que tous les New Yorkais, en particulier nos enfants, reçoivent des services de qualité dont ils ont besoin et qu'ils méritent. L'augmentation des taux de remboursement pour les organismes d'éducation spécialisée est une manière sensée d'aider ces institutions à mieux servir les élèves aux besoins spéciaux et je félicite le Gouverneur Cuomo pour son rôle clé sur cette question. »

Le Sénateur John J. Flanagan a déclaré : « La décision du Gouverneur de poursuivre le soutien monétaire pour les enfants aux besoins spéciaux de notre Etat est grandement apprécié ; elle améliorera et développera considérablement les soutiens et services qui sont actuellement disponibles. Un financement supplémentaire est essentiel afin d'assurer le développement de ces enfants, et je suis sûr

que nous assisterons à un accroissement de l'éducation complète, leur offrant de meilleures perspectives d'avenir. »

La Députée Catherine Nolan, Présidente de la Commission de l'Education, a déclaré : « Cet investissement plus que nécessaire dans les écoles 853 et de la loi sur l'éducation spécialisée est un pas en avant important dans le soutien aux élèves aux besoins très spéciaux. Je voudrais remercier le Gouverneur Cuomo, le Président Silver, et la Députée Shelly Mayer pour leur rôle clé et leur travail sur cette question. »

La Députée Shelley Mayer a déclaré : « Je félicite le Gouverneur Cuomo pour son attention à l'égard des écoles 853 et de la loi sur l'éducation spécialisée, les écoles qui accueillent nos enfants les plus vulnérables. Afin que notre Etat puisse prospérer, nos institutions éducatives doivent prospérer, et c'est ce que le Gouverneur Cuomo reconnaît. En tant que Président de la Sous-Commission de l'Education de l'Assemblée sur les élèves aux besoins spéciaux, je connais bien les besoins des élèves et des écoles qui leur offrent de tels services éducatifs de qualité. Je suis ravi que les efforts de l'Assemblée pour assurer que ces besoins soient satisfaits aient contribué à ce résultat. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à www.governor.ny.gov
État de New York | Executive Chamber | press.office@exec.ny.gov | 518.474.8418